

EXERCICE DEPARTEMENTAL D'EVACUATION

L'exercice d'évacuation concerne le risque sismique

Il se déroulera : le Lundi 04 novembre 2019 à 14h00

Lieu concerné par l'évacuation:

Tout le LPO du FRANCOIS

NOTE A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE SUR LA SECURITE DES PERSONNES EN CAS DE SEISME

Madame, Monsieur, Cher Collègue,

La réglementation dans les établissements recevant du public, prévoit un dispositif dénommé Plan Particulier de Mise en Sécurité visant à assurer la sécurité des personnes en cas de sinistre. L'ensemble de la communauté doit donc se préparer à faire face à un accident majeur, pour cela nous devons tester régulièrement notre capacité à évacuer les locaux du Lycée.

Dans cette situation particulière, votre rôle est très important. Chaque responsable d'un groupe d'élèves (enseignants, surveillants ou autre) doit :

- 1 - **Faire appliquer** les consignes de sécurité dès le départ du signal d'alerte : SIRENE (signal national d'alerte).
- 2- **Se mettre à l'abri pendant le signal d'alerte**
- 3 -**Faire évacuer** l'ensemble des élèves ou des stagiaires dont il a la responsabilité, **dès la fin de l'alerte**, rapidement mais en évitant tout mouvement de panique jusqu'à la zone de regroupement.
- 4 - **Canaliser** le flux des élèves ou des stagiaires. En quittant le bâtiment, un observateur collectera votre nom, la classe et son effectif.
- 3 - **Porter assistance** aux éventuels blessés et/ou les signaler.
- 4 - **Assurer l'appel et le comptage** de ses élèves ou de ses stagiaires au point de rassemblement. (Vous devez être personnellement en possession du cahier d'appel).

Dès réception de cette note, vous inviterez les élèves à relire les consignes de sécurité applicables à un séisme ainsi que le plan d'évacuation (voir 9Règlement intérieur, chapitre XII pages 28 et 29 du carnet de correspondance). En cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme BALTHAZE correspondante risques majeurs. Pendant les exercices d'évacuation, certains observateurs (personnels du Lycée, pompiers, secouristes,...) apprécieront notamment, la durée de l'évacuation hors des bâtiments concernés, l'utilisation des circuits d'évacuation, le comportement des élèves et de la communauté scolaire pendant l'exercice.

TRES IMPORTANT : LA PARTICIPATION AUX EXERCICES D'EVACUATION EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE PERSONNE PRESENTE DANS LES LIEUX CONCERNES.

Nous comptons sur un comportement responsable de chacun

Le Proviseur

Didier MARMOT

Nota Bene : Durant la période de cet exercice, ne pas prévoir de composition sur table, ni d'épreuve pratique.